

Montreuil, le 16 octobre 2018

Réf : 2018.10.221 PRE

COMMUNIQUÉ DES PRÉSIDENTS

Inondations dans l'Aude, les Activités Sociales de l'énergie mobilisées

Dans la nuit de dimanche à lundi, de violentes pluies se sont abattues sur le département de l'Aude causant de graves inondations. Le dernier bilan fait état d'au moins 11 morts et de nombreux blessés. Nos premières pensées vont aux victimes ainsi qu'à leurs familles et leurs proches.

Les dégâts matériels sont importants avec des routes coupées, des ponts effondrés et plus de 8 000 foyers privés d'électricité – 6 000 dans le département de l'Aude et 2 000 dans celui de l'Hérault. Les habitant.e.s de la commune de Pezens ont quant à eux été évacués en raison des risques de débordement d'un barrage.

Les agent.e.s et collègues d'EDF, Enedis et de RTE œuvrent afin de rétablir le réseau au plus vite. Les Activités Sociales de l'énergie, CMCAS et CCAS sont également engagées pour apporter toute leur aide aux sinistrés.

Une campagne d'appels sortants a été organisée auprès des bénéficiaires pour s'assurer de leur situation sur les zones concernées : 460 appels ont été passés sur les douze communes touchées et un numéro d'appel d'urgence a été déployé.

Élu.e.s, bénévoles et professionnel.le.s veillent à apporter toute l'aide et l'assistance aux personnes qui en ont besoin. Le département Assurances met tout en œuvre pour assurer une réponse rapide.

Plus largement, nous avons également signifié aux services de l'État et aux communes les possibilités d'hébergement d'urgence sur certains centres de vacances : au total, 200 places d'hébergements sont proposées à Gruissan.

Afin de faciliter le déploiement des équipes de la FIRE Enedis (Force d'Intervention Rapide Électricité), et permettre le rétablissement rapide du réseau, ces hébergements ont également été proposés aux entreprises.

Nous tenons à marquer notre soutien à l'ensemble des bénéficiaires actif.ve.s et retraité.e.s impactés sur les territoires d'Aude Pyrénées Orientales et de Languedoc, mais aussi remercier tous les salarié.e.s mobilisés, élu.e.s, bénévoles impliqués et investis, en particulier pour les appels sortants réalisés par des salarié.e.s des territoires Midi Pyrénées, Centre, Pyrénées Océan, Dauphiné-Drôme-Ardèche et Languedoc.

Le Président de la CCAS



Nicolas Cano

Le Président du Comité de Coordination
des CMCAS



Jean-François Coulin